



PROCES VERBAL DU CCAS

Commune de **BAUDRIERES** - 71370

Séance du 27 avril 2026

Président : Cédric TISSOT

Secrétaire de séance : Marie-Claire MULLIERE

Présents : Sandrine AUGÉAT – Anne-Lise BACONNET – Céline BESSONNAT - Cécile BOUTHENET - Yann CATTIN - Sébastien LESSARD – Mathilde MERITE – Marie-Claire MULLIERE - Marianne ROSAIN - Sylvie SAUNIER – Cédric TISSOT - Nathalie TISSOT - Jacky VENDROUX.

PRESENTATION DES ELUS :

Un tour de table est effectué pour que chaque membre nouvellement élu se présente à l'assemblée.

Chaque élu est remercié pour son engagement au sein de l'action sociale de Baudrières.

DESCRIPTION DU CCAS :

Le Conseil prend ensuite connaissance du rôle du CCAS, sa composition, son fonctionnement, ses missions, son rôle de relais auprès des organismes sociaux et d'accompagnement auprès des administrés.

Les membres sont également informés de l'actualité sociale, des liaisons avec les services de la Communauté de Communes Terres de Bresse et des animations spécifiques réalisées au sein de Baudrières

REPRESENTANTS ASSOCIATIFS :

Les membres présents sont ensuite invités à être référents pour les principaux services sociaux.

Se proposent en représentants pour les associations

- Familiales : Nathalie TISSOT – Sylvie SAUNIER
- Auprès des personnes handicapées : Yann CATTIN
- Œuvrant pour la lutte contre l'exclusion : Anne-Lise BACONNET

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 03 MARS 2026 :

La secrétaire de séance rappelle les sujets évoqués pendant la dernière réunion du mandat précédent.

Elle fait notamment état des animations de fin d'année et visites en EHPAD début 2026.

CFU ET BUDGET PRIMITIF 2026 :

Les élus sont avisés de l'état comptable de l'exercice 2025.

Ils détaillent ensuite les dépenses et recettes prévisionnelles du budget 2026. La somme excédentaire de 1332 € est reportée au budget primitif. 5 500 € sont attribués en subvention communale. Le budget est proposé avec un montant équilibré de 7332 €

Approbation à l'unanimité - vote : 13 voix pour

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Certains dossiers en cours sont portés à la connaissance de l'assemblée. Cette première présentation permet aux nouveaux élus de mieux appréhender les actions solidaires entreprises

La prochaine réunion est fixée au mardi 16 juin, 20h en salle de Conseil.

La réunion prend fin à 22h30.

Le Maire,

Cédric TISSOT

